

Comment pouvons-nous vous aider?

La Présidente du Conseil départemental délivre un avis (pour les gestionnaires publics) ou une autorisation (pour les gestionnaires privés) pour l'ouverture, l'extension et la transformation d'un établissement ou d'un service d'accueil de jeunes enfants (crèche, micro-crèche et jardin d'enfants). Le Conseil départemental du Gard a fait le choix d'accompagner les porteurs de projets grâce à un appui technique et à la mise en place de rencontres à différentes étapes entre le porteur du projet et les professionnels de la Protection maternelle et infantile (PMI) : échanges autour du projet, sur les plans, visites avant et après travaux. Par ailleurs, la PMI assure un accompagnement et un contrôle de l'ensemble des EAJE du département une fois ouverts.

Pour qui?

Pour les porteurs de projets publics ou privés d'un Etablissement d'accueil de jeunes enfants qui souhaitent ouvrir, étendre et/ou transformer un EAJe : crèche, micro-crèche et jardin d'enfants.

Comment en bénéficier ?

Pour tout projet de création, transformation ou extension, le gestionnaire privé ou public devra faire part de son projet à la direction adjointe de la PMI à l'adresse ci-contre (à droite bloc "Contact"), les instructions concernant la procédure et l'accompagnement seront alors communiqués au porteur du projet.

Dans le cadre de l'instruction d'un dossier, selon la catégorie de l'établissement le porteur du projet sollicitera les services de la mairie pour une autorisation d'ouverture au public en tant qu'Établissement recevant du public (ERP).

Pour tout projet d'EAJE, la Présidente du Conseil départemental sollicite l'avis du maire de la commune d'implantation, une fois le dossier de demande d'autorisation déclaré complet (sauf dans le cas où la commune ou l'Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI) est porteur du projet).

Liste des EAJE (contenu accessible)

Affichage des résultats 13 à 24 sur 180 au total



CRÈCHES

Delon Soubeyran

40 Rue Ernest Renan 30000 Nîmes

Itinéraire



CRÈCHES

Les Petits Lutins dans la Vallée

Quartier de l'Ecole 30570 Val-d'Aigoual

Itinéraire



CRÈCHES

Les P'tits Loups

1 Espace Antoine Sergi 30340 Rousson

<u>Itinéraire</u>



CRÈCHES

LPCR Chloé Béchard

6 Rond-point des Grenadiers 30470 Aimargues

<u>Itinéraire</u>



CRÈCHES

Les Papillons Bleus

Impasse des Potences 30100 Alès

Itinéraire



CRÈCHES

Les péquélous

Ancien Chemin d'Avignon 30150 Saint-Geniès-de-Comolas

<u>Itinéraire</u>



CRÈCHES

Les lutins du Claux

Avenue du 8 mai 1945 30290 Saint-Victor-la-Coste

<u>Itinéraire</u>



CRÈCHES

Les Songes des Chérubins

5 Impasse des violettes 30230 Bouillargues

<u>Itinéraire</u>



La Rêverie des Chérubins

8 Avenue de l'Europe 30128 Garons

Itinéraire



CRÈCHES

Les Petits Chaperons Rouges de Nîmes 2

115 Route d'Uzès 30000 Nîmes

Itinéraire



CRÈCHES

Les chérubins en culottes courtes

12 Chemin des grenadiers 30250 Souvignargues

<u>Itinéraire</u>



CRÈCHES

Les chérubins de Vauvert

76 Avenue Côté soleil - ZAC Côté soleil 30600 Vauvert

Itinéraire

Les établissements d'accueil des jeunes enfants (EAJE) - Page 2 sur 15 - Conseil départemental du Gard



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures.

3 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

<u>04 66 76 76 76</u>